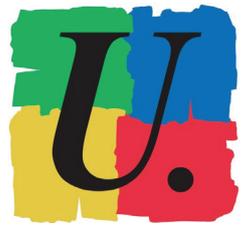


S
E
C
E
E
F
U
A



Bulletin édité par la section
de SAVOIE du

SNUipp-FSU



SNUipp Maison des Syndicats 77 rue A. Croizat 73000 CHAMBERY

Tél. : 04-79-68-91-65 Fax : 04-79-68-93-47

Courriel : snu73@snuipp.fr Site web : <http://73.snuipp.fr> Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/SNUipp.FSU.73>

Spécial Congrès 2016

Une école ancrée dans la transformation sociale

Tous les 3 ans, le SNUipp-FSU réunit son congrès national. Le prochain se déroulera du 6 au 10 juin 2016, à Rodez.

Dispensé de timbrage Chambéry CTC



Afin de le préparer, chaque section organise préalablement son congrès départemental.

En tant qu'adhérent-e, tu es invité-e au

congrès départemental du SNUipp-FSU de la Savoie qui se déroulera le jeudi 19 mai 2016, de 9h00 à 16h30

à Montmélian (espace François Mitterrand)

Ce temps important, ouvert à l'ensemble des syndiqué-e-s, permet de débattre de l'orientation, des revendications et du projet syndical du SNUipp.

Ce congrès triennal est également l'occasion de composer le Conseil Syndical, qui fait vivre le SNUipp-FSU dans notre département. Il regroupe des collègues de plusieurs secteurs géographiques exerçant sur des

Déposé le 27/04/2016

mars 2016 - Prix 1,50 € - Supplément 1 au n°93

missions et des postes différents. Si tu es intéressé-e, rendez-vous en page 4.

L'inscription au congrès te permet de bénéficier d'une autorisation d'absence de droit. En t'inscrivant par mail (snu73@snuipp.fr), nous t'adresserons une convocation et le formulaire à adresser à ton IEN.



Nous comptons sur ta présence !



4 thèmes en débat lors du Congrès

SOMMAIRE

Page 1	Édito
Pages 2 et 3	4 thèmes en débat
Pages 3 et 4	La démocratie au sein du SNUipp-FSU

Thème 1 : Transformer l'école pour combattre les inégalités.

Ce thème traite du fonctionnement de l'école sous l'angle de la scolarisation et des apprentissages des élèves.

La première partie évoque la nécessaire **transformation des conditions d'apprentissage des élèves**, par la baisse des effectifs dans les classes, les enjeux de la **maternelle** (quid de la scolarisation précoce ?), la relation aux **familles**, le **climat scolaire**, le socle et les **programmes**, les relations école collège, les **rythmes scolaires**.

Un zoom est effectué sur les revendications du SNUipp-FSU sur les nouvelles organisations de l'école.

La seconde partie porte sur l'**école inclusive** et les moyens donnés, avec un temps fort sur la **scolarisation des élèves en situation de handicap**. Les dispositifs et structures au service d'une ambition éducative sont défendus : RASED, SEGPA, ULIS...

La troisième partie cible le travail enseignant, le rôle de concepteur et la place du **travail d'équipe**.

Une quatrième partie développe les revendications sur la **formation initiale** (la démocratisation de l'accès au métier, les ESPE, la place du concours, les parcours de formation) et la **formation continue** (les formateurs, contenus et modalités).

2

Thème 3 : Des droits à réaffirmer et à conquérir pour les personnels

Ce thème traite des droits des personnels, enseignants et non enseignants.

La première partie traite des **salaires** et des **carrières**, avec des enjeux forts notamment suite au protocole PPCR. Les débats portent notamment sur la **place de l'indemnitaire** (ISAE, missions particulières dans l'ASH ou la formation...), sur l'**évaluation des enseignants** (quelles évolutions ? quelle prise en compte de la dimension collective d'équipe ?).

La seconde partie porte sur les **conditions de travail** des enseignants : pour une baisse de notre **temps de travail** (quelle organisation de l'école ? Comment passer d'une polyvalence au sein de la classe à une polyvalence d'équipe ?), vers une évolution de nos **obligations de service** (temps d'accueil, APC, 108h...). Le texte questionne également la façon dont le SNUipp-FSU doit s'intéresser au travail enseignant : comment s'emparer syndicalement des travaux effectués avec des chercheurs ? Comment intégrer dans le temps de travail un temps d'échange sur les pratiques professionnelles ? Enfin, il est largement question de la médecine du travail, largement insuffisante, et des CHSCT.

La troisième partie porte sur les droits à respecter et à gagner : l'abandon de la gestion managériale croissante, les questions de **mobilité**, de **temps partiel**, de la fin de carrière, la nécessaire **formation continue** tout au long de la carrière et l'**action sociale**.

La quatrième partie combat la **précarité** dans les écoles, que ce soit pour les **emplois aidés**, les **AED** ou les **contractuels**. Un zoom pousse la réflexion sur le métier d'AVS qui doit être gagné.

Deux parties sont consacrées aux **retraites**, aux alternatives possibles que nous devons porter.

Enfin, les trois dernières parties traitent des **PEGC**, de l'**éducation à l'étranger** et du nouveau corps de **psychologue scolaire**.

Thème 2 : Organisation et fonctionnement de l'école.

En trois parties, ce thème évoque les différentes facettes du fonctionnement de l'école en tant que service public d'éducation, avec une introduction qui caractérise les réformes en cours.

La première partie cible le fonctionnement de l'école, avec d'une part le développement des revendications autour de la **direction** (simplification des tâches, formation, décharge), et d'autre part l'importance des **métiers non enseignants** (AVS, aide à la direction et au fonctionnement de l'école).

La deuxième partie porte sur l'exigence d'un **service public d'éducation de qualité** sur tout le territoire (**éducation prioritaire, zones rurales, outre-mer**) et sur son financement.

La dernière partie traite des relations entre **l'école et ses partenaires** : parents d'élèves, collectivités et associations partenaires.

Thème 4 : Quel syndicalisme pour transformer l'École et la société, pour obtenir des avancées ?

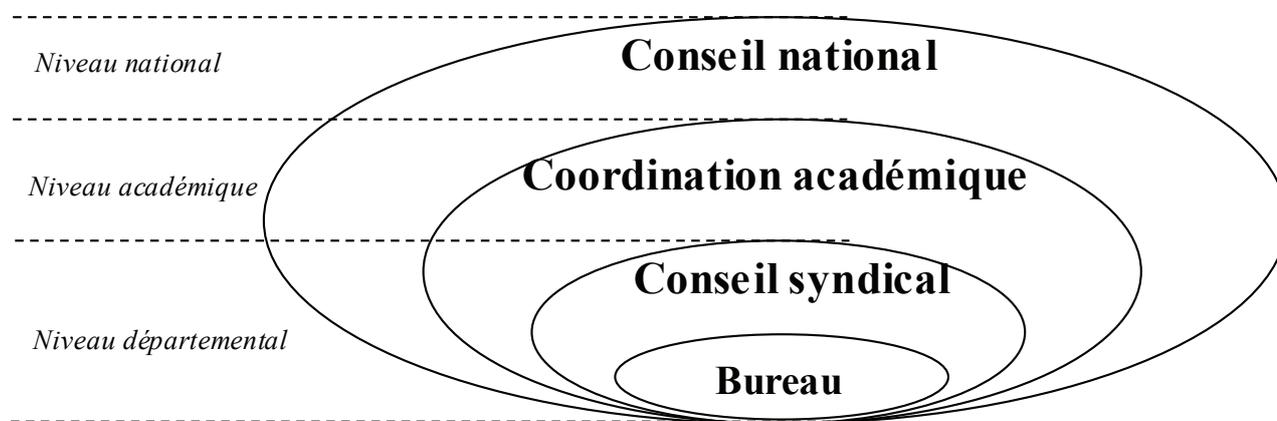
Ce thème contient deux parties sur notre outil syndical unitaire au service d'une transformation de la société.

La première partie développe la volonté du SNUipp-FSU à développer un syndicalisme unitaire, rassembleur, à vocation majoritaire. Le texte effectue un retour sur les dernières élections professionnelles et la nécessité d'unir et rassembler autour de notre projet revendicatif, avec des **droits syndicaux renforcés** (réunions d'information syndicale, moyens donnés aux délégués des personnels, syndicalisme retraité...). Une sous-partie porte sur l'organisation et le fonctionnement du SNUipp-FSU (démocratie interne, renouvellement, rajeunissement et féminisation des équipes militantes, liens avec la profession), avec un zoom sur le **syndicalisme de proximité**.

La seconde partie traite des **droits humains**, de la **transition écologique**, au travers de nombreuses problématiques d'actualité : droits des enfants et à l'éducation (migrants, Roms, RESF), les **luttres contre les discriminations** (liées au handicap et à la précarité sociale, droits des femmes, égalité filles-garçons, racisme et xénophobies). Une sous-partie porte sur les droits collectifs à préserver : **lutte contre l'extrême droite et les politiques sécuritaires** qui restreignent les libertés, la **laïcité**. Un dernier chapitre porte sur les engagements du SNUipp-FSU à l'international.

La démocratie au sein du SNUipp-FSU 73

La vie démocratique d'une organisation syndicale comme la nôtre s'organise autour de plusieurs instances.



3

- **Le bureau départemental** : composé des enseignants bénéficiant d'une décharge, il permet le fonctionnement courant de la section savoyarde du SNUipp-FSU et la mise en œuvre des décisions du Conseil Syndical.

- **Le Conseil Syndical** : c'est l'instance délibérative départementale où se débattent nos réflexions, s'élaborent nos revendications et se construisent nos actions.

- **La coordination académique** : instance qui réunit le coordonnateur académique et des représentants des 5 sections SNUipp-FSU de l'académie de Grenoble.

- **Le Conseil National** : instance délibérative qui se réunit tous les 2 mois à Paris, au sein de laquelle chaque département est représenté par un-e délégué-e. Les axes revendicatifs du SNUipp-FSU et les actions à conduire y sont discutés. Les débats aboutissent au vote d'un texte action.

La démocratie au sein du SNUipp-FSU 73

Dans la vie démocratique d'une organisation syndicale comme la nôtre, le congrès est un moment important, à l'instar de l'assemblée générale d'une association.

C'est le temps de l'expression des adhérent-e-s sur l'orientation, sur les revendications, sur le projet syndical, sur les statuts...

En amont, la réflexion et les échanges s'effectuent régulièrement au cours d'une instance primordiale qui est le Conseil Syndical départemental. Ce dernier regroupe des collègues de tous les secteurs géographiques du département ainsi que les diverses spécificités de nos métiers (adjoint, directeur, maternelle, élémentaire, ASH, conseiller pédagogique, etc...).

Pluraliste dans son identité et convivial dans son fonctionnement, le Conseil Syndical (le «CS») est le lieu où se débattent nos réflexions, s'élaborent nos mandats et se construisent nos actions. Ainsi, une fois par période environ, le CS du SNUipp-FSU 73 se réunit.

4

Et pourquoi pas toi ?!

Le syndicat ne vit que par ses syndiqué-e-s et grâce à celles et ceux qui sont volontaires pour consacrer un peu de leur temps à son activité. Aussi, nous t'invitons à te porter candidat-e si tu le souhaites, pour faire partie du CS. Pour cela, complète la déclaration de candidature ci-dessous et renvoie-la à la section du SNUipp Savoie, si possible avant le 13 mai 2016.

Congrès départemental jeudi 19 mai 2016 Espace François Mitterrand Montmélian

9h00 : accueil.

9h30 : ouverture du congrès.

10h00 : bilan moral et financier du
SNUipp-FSU Savoie.

10h30 : travail en commissions.

12h00 : apéritif et repas.

13h30 : rapport des commissions,
débat et vote.

15h30 : perspectives et élection
du Conseil Syndical.

16h30 : clôture du congrès.

Nous comptons sur ta présence !

(Inscription par téléphone au
04.79.68.91.65

ou par courriel : snu73@snuipp.fr)

Candidature au Conseil syndical du SNUipp-FSU Savoie

(à retourner au SNUipp-FSU 73 avant le 13 mai 2016)

Je, soussigné-e _____ (nom, prénom),

déclare être candidat-e pour siéger au Conseil Syndical du SNUipp-FSU Savoie.

Type de poste occupé : _____ (dir, adj, RASED, TRB...)

École de rattachement : _____

Circonscription : _____

À _____, le _____